



CHAUFFEUR / MANŒUVRE SAISONNIER

GÉNÉRALITÉS

Horaire :	Saisonnier – Déneigement : 600 heures garanties. Horaire variable selon les précipitations.	Direction :	Services des travaux publics
Supérieur immédiat :	Directeur du service	Période d’affichage :	Entrée en fonction le 5 janvier

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l’autorité du directeur des Services urbains, il exécute différentes tâches ou travaux qui lui sont confiés ou assignés, relatifs à des activités aux services municipaux.

DESCRIPTION

- Déblaie la chaussée de la neige qui l’obstrue au moyen d’un camion muni d’une charrue avec ou sans ailerons et épand simultanément du sel et/ou de la pierre dans les rues, spécialement dans les pentes et aux intersections; ramène la neige, selon la méthode préalablement déterminée avec un camion muni de chasse-neige, de façon à permettre le travail de la souffleuse
- Conduit et utilise des véhicules tels que camionnettes, tracteurs, tondeuses, coupe-herbes et autres machines ou outils ne nécessitant pas un permis de conduire classe 3;
- Voit à l’inspection de base de tous les véhicules mécaniques ou outils qu’il utilise dans le cadre de son travail;
- Balaie les débris et nettoie les rues, les trottoirs; enlève la neige à l’aide d’un tracteur ou équipements manuels sur les propriétés publiques, autour des bornes incendie, etc.;
- Déblaie les voies d’accès des bâtiments et propriétés publics, épand manuellement des abrasifs sur les surfaces glacées;
- Complète des rapports d’inspection journaliers, hebdomadaires et listes des tâches d’entretien;
- Informe son supérieur sur l’état des terrains et des infrastructures;
- Fait l’entretien de certains équipements ou propriétés municipales (déneigements, etc.);
- Utilise tout appareil électrique ou mécanique destiné aux tâches qu’il effectue;
- S’assure du bon état de son véhicule ou appareil et effectue de menus travaux d’entretien : vérifie la batterie, le radiateur, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus, rapporte toute défektivité à son supérieur, ajoute de l’huile au besoin et fait le plein d’essence, lave le véhicule et veille à le maintenir propre;
- À l’aide de l’épandeur d’abrasifs, épand du sel et/ou du sable dans les rues aux endroits désignés;
- Fait le transport de diverses matières : asphalte, sable, gravier, sel, neige, terre, ferraille, débris, ordures, bois, branchages ou autres;
- Remplis, s’il y a lieu, les formulaires requis dans l’exercice de ses fonctions et avise son supérieur de toute anomalie ou défektivité;
- Apporte son aide aux collègues des différents services pour toute tâche selon ses habilités et connaissances;
- Collabore à différents dossiers spéciaux ponctuels et aux tâches connexes selon la demande de son supérieur immédiat.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d’études secondaires;
- Un minimum de six (6) mois d’expériences dans le domaine;
- Détenir un permis de classe 3 valide;
- Détenir une attestation sur la sécurité sur les chantiers serait un atout;
- Connaissance du milieu municipal serait un atout;
- Avoir du dynamisme, des habilités dans son travail et de l’autonomie;
- Avoir l’esprit d’équipe;
- Bonne condition physique.



CHAUFFEUR / MANŒUVRE SAISONNIER

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Entre 22,93\$ et 31,52\$ selon la convention collective du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe – CSN pour 2026.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation.

Nous vous invitons à faire parvenir vos documents par courriel à l'adresse rh@stpolicarpe.ca. Ne pas oublier de mentionner dans l'objet : **Concours : Chauffeur / manœuvre 600h** pour lequel vous soumettez votre candidature.

La Municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.